

Communication orale de Glen Buron¹ lors des Etats Généraux de la Transition des Territoires de Montagne (EG2TM) – Jeudi 23 septembre 2021 – Médiathèque André Labarrère – Pau.

Atelier Territorial des PYRENEES-ATLANTIQUES (64) – Organisation : Maison de la Montagne de Pau et Université de Pau et des Pays de l'Adour.

[Le contenu de cette communication n'engage que son auteur]

ENJEUX DES PRATIQUES RECREATIVES EN NATURE : VERS UN TOURISME D'ESPACES ?
L'exemple de la pratique du trail dans les Pyrénées.

Un certain nombre de constats sont aujourd'hui partagés et semblent offrir un consensus permettant d'ouvrir des temps d'échanges collectifs :

- le réchauffement climatique, généré par les activités humaines d'extraction et de transformation des ressources naturelles, associés à des modes de consommation énergétiques surdimensionnés, pèsent sur nos écosystèmes, menacent leur viabilité et nous interpelle donc, en tant qu'acteurs individuels, mais aussi en tant qu'acteur collectif, faisant parti de ces écosystèmes ;
- la fragilité structurelle, systémique des territoires de moyenne montagne nous interpelle également au regard d'autres types d'indicateurs : des indicateurs démographiques par exemple (certains bassins de vie montagnards peinent à maintenir ouvertes certaines classes dans leurs écoles, créant des tensions sociales sur les territoires concernés, et c'est le cas ici dans certaines vallées des Pyrénées béarnaises), des indicateurs économiques, surtout quand ces territoires ont joué la carte de la spécialisation voir mono-spécialisation touristique, autour de stations qui ne parviennent pas à produire des bénéfices, et pèsent sur la fiscalité publique. D'autant plus fortement lorsque que l'on sait que c'est bien le tourisme qui a permis et permet encore d'alimenter directement et indirectement les économies de certaines vallées de montagne, après l'époque faste du climatisme et du thermalisme, des constructions et chantiers liés à l'hydro-électricité, et des grandes fréquentations des stations de ski des années 70 jusqu'au début des années 2000.

Aujourd'hui, certaines pratiques, que nous nommerons « pratiques récréatives », comme le trail, objet de cette intervention, mais également comme la marche nordique, le VTT, le wingsuit, le psychoblock, le parapente, etc viennent, selon les termes de Philippe Bourdeau, « réinterroger la fixité des modèles de développement touristique actuels en montagne ». Appréhendée comme « pratique de déplacement et d'itinérance », elles permettraient de créer de nouveaux pôles d'attractivité, de nouvelles polarités touristiques, afin pourquoi pas de penser un tourisme déployé à l'échelle de périmètres territoriaux redéfinis et extrait des périmètres exclusifs des stations.

¹ Assistant Temporaire d'Enseignement et de Recherche, doctorant-cifre en géographie et aménagement, chercheur à l'unité mixte de recherche TREE (Transitions Energétiques et Environnementales).

Alors, et ce sera le sens de mes propos ici, je propose d’approcher une pratique, le trail, qui constitue selon moi une pratique représentative de ces « nouveaux usages », de ces « nouveaux usagers » en montagne.



En livrant de manière très synthétique quelques résultats de la recherche doctorale que je mène, je tenterai d’approcher ce que ces pratiquants traileurs, traileuses, font avec l’espace, ou plutôt font avec, comme le dirait Mathias Stock, DE l’espace.

Mon idée est bien ici d’approfondir la compréhension d’une pratique, et par là-même celle de l’espace pratiqué, DES espaces pratiqués devrait-on dire, espaces qui subissent des processus d’appropriation, de symbolisation, de matérialisation de ces nouveaux usages. Et qui contribue à conférer aux espaces utilisés de nouveaux statuts, de nouvelles orientations, venant donc modifier, bouleverser même parfois, en les rencontrant, en les percutant, des territoires historiquement et socio-culturellement construits.

Il est donc nécessaire de bien les comprendre pour pouvoir ensuite les intégrer aux dynamiques en cours, les utiliser, parmi d’autres, comme potentiel outil de redéploiement des politiques publiques à venir en matière de ce qu’il est convenu d’appeler, et qu’il est indispensable de bien cadrer théoriquement et collectivement, « LA transition ».

.....

Pour introduire mes propos, je vous proposerai trois exemples qui permettent de prendre du recul et d’approfondir le contenu de cette intervention. J’utiliserai ces trois exemples pour contextualiser et densifier mes propos, et ouvrir, en déconstruisant le terme de « TRAIL », un espace d’échanges.

Alors, le trail, c’est quoi ?

Pour certains, il s’agirait d’un phénomène de mode, happant des consommateurs ludo-sportifs inconscients, victimes de la puissance marketing et commerciale d’équipementiers privés. Le pratiquant serait donc un sujet passif dominé par le poids de la structure qui détermine sa logique d’action.

D'ailleurs, une tribune publiée il y a quelques années dans Le Monde², et rédigée par une anthropologue et un sociologue, évoque la pratique du trail, et particulièrement de l'ultra-trail, comme « un avatar d'une société de la performance », les auteurs mettant en exergue « l'imposition de plus en plus importante de la notion de compétence dans notre société, mettant en balance le savoir-faire, « la maîtrise d'un haut niveau de performance », avec le savoir-être, « la mise en scène d'un ensemble d'attitudes dites authentiques » ».

Ce qui est intéressant ici à relever, ce sont les modalités et modes d'engagement des ultra-traileurs.

Olivier Bessy a proposé en 2012 trois grandes structures identitaires des pratiquants, induites par trois modes d'engagement spécifiques (compétitif, performatif et hédoniste). On le comprend ici, c'est bien principalement les deux premières catégories citées ici qui font l'objet de cet article, et qui sont les plus représentatives et médiatisées.

Appliqués à la montagne, aux espaces de montagne, nous serions donc en présence d'un public constitué de simples consommateurs d'espaces. **Je postule que certains pratiquants sont à l'inverse des utilisateurs d'espaces, producteurs de territoires de pratique sur lesquels la compétition et la maîtrise de la performance n'a pas ou peu lieu d'être.**

Dans la continuité, on peut lire en avril 2020, dans une revue pyrénéenne, intitulé Passe-Muraille, et je cite en entier l'extrait :

(...) Trail. Expérience sportive, envie de nature, d'aventure... planifiée. Encadrée. Cadenassée. Le traileur rentre pleinement dans ce jeu... Payer pour courir au grand air, la tête dans le guidon. A l'affût du jalon suivant ou de la prochaine aire de ravitaillement. Inscriptions, hébergements, parking... Masse. Fanions et tracés, sentiers dégradés. Sans aucune gêne. Clé en main. All inclusive... Mesdames, messieurs, sortez la carte bleue. Sécurisation, aseptisation». (Ticket pour un taquet).

Il ne pourrait s'agir là que de l'expression d'une simple opinion personnelle. Pourtant, cette expression est le fait de Pascal Ravier, guide, grimpeur émérite et pyrénéiste, ce qui donne une tout autre dimension à ce type de propos.

A mon sens, ce court texte, extrait d'un article plus important traitant de la question de l'accès à la montagne, est particulièrement intéressant : le traileur est ici réduit, à un compétiteur sportif, aveugle, et soumis, toujours et encore, à la satisfaction de ses propres intérêts individuels. Mais le constat que cette expression propose est pertinent, parce qu'il exprime bien ce qui a permis à la pratique du trail de se massifier, d'exploser, de se démocratiser : l'événementiel sportif, porté des organisateurs privés, qu'ils soient associatifs ou entrepreneuriaux. Il est alors intéressant ici d'extraire le trail du champ qui l'a vu naître, c'est-à-dire celui de la compétition sportive, pour le resituer du côté de l'espace qui supporte son expression.

Le trail est une pratique, celle de la course à pied, en montagne, qui, associée à d'autres pratiques, qu'elles soient récréatives, ludiques ou sportives, constituent un véritable mode de vie, ou pourrait-on dire, un nouvel « art de vivre ». Des liens sont à construire, ou peut-être à reconstruire, avec un héritage socio-culturel montagnard parfois ignoré ou méconnu. Les courses de bergers, les courses à la montagne, ou l'héritage basque des valets de pied de l'aristocratie sont des éléments particulièrement stimulant pour penser la pratique du trail



² Florence Soulé-Bourneton et Sébastien Stumpp, *L'ultra-trail est l'avatar d'une société de la performance*, Le Monde, 10 septembre 2017.

autrement que dans le seul cadre, intéressant, mais aux bordures trop étroites et restrictives, décrit par Pascal Ravier.

Un troisième et dernier exemple termine la déconstruction proposée. S'appuyant sur le constat d'une multiplication des événements de course à pied dans son département, le Comité des courses hors stades (CDCHS) des Pyrénées-Atlantiques, par l'intermédiaire de son secrétaire, dénonçait en octobre 2017 dans la presse locale³ le « tohu-bohu de ces courses de parents d'élèves ou des mairies avec les comités des fêtes », les qualifiant « d'animation ». Dans la continuité, son président appelait, dans la même presse locale « à instaurer plus de contrôles », souhaitant « trouver le bon compromis », et annonçant qu'il n'hésitera pas à trancher pour « donner la priorité aux courses plus anciennes ». « L'omniprésence des trails » poserait un problème « pour le renouvellement des générations de coureurs », et le président du CDCHS de conclure : « ça va tuer l'athlétisme pur et dur ».

Pratique sportive émergente considérée comme un produit, le trail, nous le voyons à travers cet exemple trivial, relève de cette opposition systématique (et caractéristique) avec les sports traditionnels. Ce qui s'exprime ici est une importante mise en tension du système des sports (au sens de Pociello), représentée par une montée en puissance des dynamiques communicationnelles et ludiques, au détriment des dynamiques intégratives et réglementaires, les dynamiques fédérales, appuyées sur les dimensions éducatives et pédagogiques qu'elles mobilisent traditionnellement. Autrement dit, la pratique du trail, et le développement d'un événementiel sportif dédié et porté par des associations ou des prestataires privés de services ludiques et d'équipements sportifs, déstabilise la structuration fédérale de la course à pied hors-stade traditionnelle et matérialisée sous ses formes institutionnelles.

C'est bien là un trait intéressant. Nous sommes en présence d'une pratique sportive auto-organisée qui échappe aux standards classiques du sport fédéral, et qui porte une complexité structurelle, notamment en termes de population, de pratiquants, qu'il convient d'identifier et de préciser.

Pour résumer, et poser un cadre de compréhension lisible, il est important, pour appréhender les propos qui suivent, d'envisager le trail :

- comme une pratique récréative extraite du champ de la compétition, et appréhendée comme une pratique du quotidien, permettant un déplacement mobilitaire et un rapport spécifique à l'espace.
- comme une pratique ludo-sportive échappant aux standards fédéraux du sport traditionnel
- comme une pratique dont les espaces d'expression majoritaires sont, dans les Pyrénées, les espaces de moyenne montagne.
- et bien sûr, avec plus d'un million de pratiquants recensés, une pratique en capacité, avec d'autres pratiques comme la marche nordique ou le VTT par exemple, de, et je cite Philippe Bourdeau, « réinterroger la fixité des modèles de développement touristique actuels, encore trop souvent centrés sur la station notamment ».

³ La République des Pyrénées, *Pour réguler les courses à pied, le comité d'athlé relance la commission des courses hors stade*. 10 octobre 2017.

PARTIE 2 – CE QUE FAIT LE TRAIL A L'ESPACE

Aspects méthodologiques

Les quelques résultats de recherche présentés ici sont donc issus d'un travail de thèse de doctorat en géographie sociale⁴. Ce doctorat a pris la forme d'une CIFRE, soit d'une convention industrielle de formation par la recherche. Cette CIFRE m'a permis d'être salarié de la station d'Artouste, en vallée d'Ossau, à temps complet pendant trois années par Altiservice pendant deux ans, puis par la Régie communale d'Artouste pendant une année. J'y ai occupé le poste de chargé de développement des activités estivales de montagne, poste qui s'est inventé à mesure du travail de doctorant-salarié. J'avais pour principale mission le développement et l'animation d'un aménagement dédié à la pratique du trail, la station de trail Ossau-Pyrénées, franchise de l'entreprise iséroise Raidlight, franchise appartenant désormais au groupe Rossignol.

Mon travail de recherche s'est focalisé sur deux corpus distincts d'acteurs : les acteurs socio-professionnels et politiques, et les pratiquants de trail. Mes propos aujourd'hui porteront uniquement sur ce deuxième corpus d'acteurs.

La méthodologie rapportée aux pratiquants et pratiquantes s'est construite autour d'une centaine d'entretiens libres, non dirigés, exploratoires dirait-on, puis la réalisation de 25 entretiens semi-directifs d'une heure en moyenne. Ils ont consisté à approcher le **rapport spatial** qu'entretient le pratiquant de trail avec l'espace, ou les espaces support de sa pratique, à travers la question de l'habitation de l'espace. **Le rapport spatial étant entendu ici comme « la manière dont l'individu vivant en société pratique l'espace au quotidien, se le représente, établit des relations tantôt rationnelles, tantôt affectives avec ses lieux de vie » (Di Méo, 1996).** Considérant avec Mauss que le sport est un « fait social total », nous avons donc cherché à caractériser la dimension spatiale d'une réalité sociale représentée par une pratique de l'espace spécifique qu'est la pratique du trail.

Nous avons travaillé, et je vous passe les étapes réflexives se rapportant à la construction de l'échantillon, autour de deux sous-corpus distincts :

- un corpus d'habitants en vallée d'Ossau et pratiquant en vallée d'Ossau
- un corpus d'habitants ne résidant pas en vallée d'Ossau et pratiquant en vallée d'Ossau.

PARTIE 3 – Pratique du trail et modes d'habiter l'espace

Il s'agit ici de l'exploitation et de l'analyse de la série de 25 entretiens semi-directifs.

Je ne présenterai que quelques résultats d'analyses que j'ai choisi pour l'atelier d'aujourd'hui, et qui me semble être stimulants et de potentiels supports de réflexions, d'actions, et pourquoi pas de débat.

Alors tout d'abord :

- Des traits communs aux pratiquant-es non résident-es : la nature, souvent invoquée dans les motifs d'engagement des pratiquants, est majoritairement idéalisée, fantasmée, imaginée. Il s'agit d'une idée

⁴ Intitulé provisoire de la thèse de doctorat en géographie et aménagement menée par Glen Buron : « *La transition touristique en moyenne montagne, ou comment remettre le tourisme à sa place. Spatialités des pratiques récréatives en nature, habitation de l'espace et reconfigurations territoriales. Exemple et analyse de la pratique du trail en vallée d'Ossau, dans les Pyrénées* ».

dans laquelle le sauvage est redouté, et évité, sans pour autant que la pratique s'oriente alors vers l'événementiel sportif, qui lui est bien représentatif de l'exacerbation de la sécurisation et du contrôle de l'espace.

La nature peut d'ailleurs à ce titre être trouvée, vécue au sein même d'espaces fortement anthropisés : la plateau d'Arrioutort en vallée d'Ossau par exemple revient régulièrement dans les entretiens, alors même qu'il constitue un espace accessible et aménagé (sentiers et balisages de randonnées, estives entretenues, cabane de berger, adduction en eau, piste 4x4, forte fréquentation événementielle).

On le voit, ce qui compte est bien la dite « re-connexion » que recherche le ou la pratiquant avec une forme de sensorialité vécue à travers l'expérience du déplacement.

- Des traits communs aux pratiquants résidents : évidemment, la familiarité qui tend, par répétition de l'usage de l'espace, à créer et ouvrir des territoires de pratique qui prennent place sur ce que je nomme des « nouveaux-vieux chemins », des « nouveaux-vieux sentiers ». Et qui créent ainsi des médiums de rencontre avec les pratiquants non-résidents. Nous le verrons, il y a là un enjeu fort en termes de déploiement, par les habitants eux-mêmes, et leurs pratiques, de support de valorisation de territoires retrouvés, recomposés.

- Ce qui permettrait de venir contrer un élément d'analyse partagé par les pratiquants résidents et non-résidents : la très faible utilisation, en vallée d'Ossau, des aménagements dédiés à la pratique du trail. Et je parle ici en particulier de l'aménagement station de trail. La grande majorité des pratiquants construisent leurs itinéraires à l'aide de nombreux outils, très différents, mais de façon faible en utilisant l'aménagement existant. Il existe une forte distinction entre les pratiquants locaux, qu'ils soient résidents ou non-résidents, et la capacité que détient néanmoins l'aménagement dédié à attirer des pratiquants à une échelle extra-départementale.

Trois grands traits peuvent à la suite de ces quelques éléments de réflexions très synthétiques être présentés, sous la forme d'axes opérationnels guidant l'action.

1) l'histoire de la montagne comme outil de médiation culturelle

Le territoire de pratique fait l'objet d'une rationalisation très importante, d'autant plus importante que l'investissement sportif (performatif et/ou compétitif) dans la pratique est fort : plus la série d'entraînements, de répétitions de cycles est importante, et plus l'espace se transforme en un support qui perd progressivement ses qualités (historiques, socio-culturelles notamment) pour être réduit à un « stade grandeur nature » pourrait-on dire.

Si cette analyse n'est pas nouvelle, il est intéressant de constater que quelque soit le lieu de résidence du pratiquant, l'approche de la montagne, de son histoire (histoire de son peuplement, histoire de l'ascensionnisme, du pyrénéisme) n'apparaît que très rarement. Sur l'échantillon de 25 pratiquants entretenus, aucun n'a pu citer des références à l'histoire du pyrénéisme par exemple.

Par contre, il est intéressant de constater, par une analyse des trajectoires de pratique (les modes d'engagement dans la pratique), que le trail, qui est le vecteur qui a permis la découverte de la montagne, peut parfois être dépassé pour faire place à d'autres types de pratique. Progressivement, le trail laisse place à des déplacements en ski de randonnée, en ski alpinisme, à de l'escalade sur bloc et en falaise. Progressivement, le sport peut, mais cela reste marginal, être effacé par des aspects plus socio-culturels et historiques pourrait-on dire.

Il y a donc là une potentielle piste de travail, d'exploration, de réflexion, afin de faire le lien, progressivement, et grâce à l'histoire de la montagne, des montagnes, entre différentes catégories de pratiquants qui s'ignorent ou, pour le moment s'évitent.

2) l'événementiel est déclencheur du déplacement géographique, et facilitateur dans la découverte progressive de la montagne. Il joue un rôle central dans la pratique du ou des lieux. Il marque profondément l'espace, le sécurise, induisant un marquage temporel et spatial important, qui peut être vecteur en retour de mobilités touristiques futures. Les exemples de Sierre Zinal en Suisse, qui laisse volontairement le balisage après la course, ou de la Pierra-Menta été, en Arèche-beaufort, qui organise son événement sur trois jours, en tout début de saison touristique, en vendant son dossard avec des nuitées et la pension complète, sont particulièrement intéressants.

3) Hors du champ événementiel, des territoires de pratique émergent, constitués d'espaces naturels de proximité en prise directe avec la résidence des pratiquants. Ces derniers sont articulés autour d'un réseau de sentiers praticables et connus, d'un ou plusieurs sommets emblématiques.

La pratique du quotidien permet la construction d'un réseau d'espaces qui deviennent le potentiel support de déploiement d'une forme de valorisation à mi-chemin entre une valorisation touristique et une valorisation habitante, à destination des habitants. La co-construction d'un aménagement dédiée à la pratique du trail peut alors être pensée hors d'une unique forme à dominante commerciale.

De cela émerge la nécessité de s'engager collectivement dans des processus de réflexion, d'échanges et de prises de décisions différents, permettant d'appréhender avec intelligence collective les enjeux posés par ce que l'on appelle déjà de façon peut-être déjà trop générique « la transition ».

Alors, face à ces constats généraux, il apparaît essentiel désormais de ne pas aller trop vite en besogne, de s'arrêter un instant afin d'éviter de reconstruire des modèles qui finalement se situeraient exactement au sein des référentiels de pensées qui ont présidés aux modèles qui sont aujourd'hui menacés et vulnérables.

Il apparaît nécessaire de sortir de l'expression, parfois stérile, de l'opinion, de l'avis, du discours, pour analyser qualitativement parlant ce que les dits « nouveaux usages », ce que les dites « nouvelles pratiques » font à nos territoires, font à nos territoires de montagne, et particulièrement dans les Pyrénées. Il apparaît également nécessaire de sortir de la politique du chiffre, et de sa publicisation. Exprimer un chiffre d'affaires et un niveau de fréquentation ne suffit pas lorsque l'on souhaite s'engager dans des processus de transformation, de passage d'un état à un autre, ce qui, en quelque sorte, est bien le sujet de « la transition » qui nous réunit ici même aujourd'hui.

Comment les acteurs des territoires de montagne peuvent-ils s'organiser, au-delà de la défense de leurs intérêts privés, communautaires, communaux, identitaires, pour répondre aux enjeux profondément territoriaux que révèlent et intensifient aujourd'hui la transition. Autrement posée, comment travailler ensemble avec intelligence ?

La récente pandémie mondiale a accéléré la réflexion autour de la sur-fréquentation de certains espaces, que tout le monde semble déplorer. Pourtant, c'est bien autour de l'augmentation de la fréquentation que se sont construites et se construisent encore certaines orientations touristiques et politiques. Il y a donc bien là, par exemple, une première contradiction à lever.

Avec ces questions de la sur-fréquentation se renforce la question des conflits d'usages qui peuvent y être associés. Des problématiques de respect des personnes, groupes professionnels, sociaux et des espaces traversés se posent. Souvent, nous nous rendons compte que ces problèmes que les territoires de montagne rencontrent naissent d'une méconnaissance, d'un manque d'information et de formation. En effet, comment respecter quelque chose qu'on ne connaît pas. Le risque premier est bien là, sans connaissance, sans intelligence, de nourrir des réactions de rejet. C'est bien ce manque de connaissance, qui plus est partagé, qui fait défaut aux territoires de montagne, entraînant la construction de postures individuelles néfastes et contre-productives, qui peuvent devenir de véritables freins au changement. Et ceci est vrai pour les pratiques récréatives, comme le trail dont je vous parlerai dans quelques instants, mais également pour d'autres types de pratique : l'écobuage, la chasse, le pastoralisme, sont autant d'usages de l'espace qu'il conviendrait de mieux comprendre et surtout de mieux faire comprendre. En effet, l'écobuage pratiqué il y a 50 ans est-il la même pratique qu'aujourd'hui ? Quelles sont les différences d'expressions économiques, spatiales, culturelles ? Quelles évolutions structurelles et fonctionnelles ont connu les exploitations agro-pastorale de montagne ? Quelles répercussions ces évolutions ont-elles eu sur l'espace ?

On le comprend, c'est bien la question de l'usage de la montagne, de l'utilisation du sol, de l'espace qui est au cœur des dynamiques de transition en cours.

Je postule qu'au-delà des réflexions autour de la dite « éducation » des touristes, autour de la dite « sensibilisation » des publics », il est nécessaire de produire et de diffuser de la connaissance, et qui plus est de la connaissance objectivée. A destination, non pas de ces étrangers qui n'habitent pas, eux, en montagne, les non-sachant, mais à destination de l'ensemble des acteurs qui forment l'écosystème touristique montagnard. Les élus, les techniciens, les hébergeurs, les restaurateurs, les commerçants, les prestataires de service, les personnels d'office de tourisme, d'entreprises de gestion de remontées mécaniques, les habitants, sont tout autant concernés que ceux que l'on désigne par ce vocable trop peu souvent déconstruit qui est celui de « touriste ».